



Sommaire

- 1. Objectif du Programme HP Escrime Québec**
- 2. Comité Haute Performance du Québec**
- 3. Politique de sélection 2020-2021**
- 4. Critères de sélections**
- 5. Engagements de l'athlète**
- 6. Règles de préparation physique hors INS-Q**
- 7. Camps et compétitions**
- 8. Contenu du PHP Escrime Québec (coût et subvention)**
- 9. Grille de points « Élite »**
- 10. Grille de points « Relève »**



1. OBJECTIF DU PROGRAMME HP ESCRIME QUÉBEC

L'objectif du Programme Haute performance du Québec (PHP QC) est de permettre aux athlètes de la Fédération d'Éscrime Québécoise de se développer et de performer au niveau national et international tout en leur permettant d'intégrer l'équipe nationale.

En fonction de l'évolution de la situation du COVID 19 ou d'autres événements la fédération se donne le droit d'apporter des modifications au livret PHP Québec.

2. COMITÉ HAUTE PERFORMANCE DU QUÉBEC

Ce PHP sera mené par un Comité Haute Performance (CHP) dont le but est de développer, ajuster et contrôler le déroulement du programme.

Ce comité est composé de :

- Dominique Teisseire, Directeur Technique de la FEQ
- Jean-Marie Banos, Entraîneur au club des Dynamiques du collège Jean-de Brébeuf et membre du comité HP Canada.
- Julien Camus, Entraîneur provincial Coordonnateur Haute performance INS Canada
- Le représentant des athlètes au sein de Comité d'administration de la fédération québécoise d'escrime.

Le Directeur Technique de la FEQ aura un avis consultatif, il ne prendra pas part aux votes.

Le comité se réserve le droit de retirer un athlète du programme dans le(s) cas suivant(s) :

- Si l'athlète en question ne suit pas le programme, tel que stipulé dans le paragraphe «Engagements de l'athlète»: les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Après discussion, la CHP pourra accorder de telles exemptions au cas par cas ;
- Si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre de «l'entente de l'athlète du PHP QC»;
- Si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du «Code de conduite du Centre National»
- Si l'athlète a des dettes impayées envers la FEQ.



3. POLITIQUE DE SÉLECTION - SAISON 2020-2021

La politique de sélection du Programme Haute Performance Équipe Québec est utilisée pour identifier les athlètes Excellence, nommer les athlètes Élite (A et B), Relève (A et B) et Espoir.

Excellence

Il s'agit de tous les athlètes brevetés de niveau «senior» ou «développement» par Sport Canada.

- Sont classés « excellence » les athlètes brevetés par « Sport-Canada » ;
- Un athlète peut également être classé «excellence» s'il obtient (via la Fédération) une équivalence accordée par le MES pour être admis au programme « Équipe Québec ».

Élite

Il s'agit des athlètes membres de l'Équipe du Québec. De plus, la Fédération d'Éscrime du Québec a choisi de séparer la catégorie en deux :

· Élite A

La section « Élite A » de l'Équipe du Québec est composée de :

- Cinq (5) athlètes masculins.
- Cinq (5) athlètes féminins

· Élite B

La section « Élite B » de l'Équipe du Québec est composée de :

- Quatre (4) athlètes masculins.
- Quatre (4) athlètes féminins

Relève

Il s'agit des athlètes membres de l'Équipe du Québec du niveau inférieur aux athlètes «Élite». De plus, la Fédération d'Éscrime du Québec a choisi de séparer la catégorie en deux :

· Relève A

La section « Relève A » de l'Équipe du Québec est composée de :

- Six (6) athlètes masculins.
- Six (6) athlètes féminins

· Relève B

La section « Relève B » de l'Équipe du Québec est composée de :

- Six (6) athlètes masculins.
- Six (6) athlètes féminins



Tous les athlètes identifiés par la FEQ peuvent bénéficier de «Programme de bourses» coordonné par Sport Québec et du «programme de soutien pour les athlètes aux études»

Les paiements pour l'adhésion au PHP Escrime Québec doivent être effectués avant le 31 octobre 2020.

La remise des chèques pour les athlètes identifiés se fera début février 2021 (après les évaluations de mi-saison).

Cas spéciaux

1. Critères des bénéficiaires vivant à l'extérieur du Québec et du Canada

Le bénéficiaire doit :

- *Être citoyen canadien*
- *Être résident du Québec depuis au moins un (1) an.*
- *Rester affilié à la Fédération d'escrime du Québec*
- *Représenter le Québec*
- *Être affilié à un club du Québec*
- *Faire accepter sa programmation extérieure par le Comité de Haute Performance de la FEQ.*
- *Remettre des rapports de tournois (ex. : résultats, commentaires) si demandé.*

2. Critères des bénéficiaires venant de l'extérieur du Québec

Le bénéficiaire doit :

- *Être citoyen canadien*
- *Être résidant du Québec depuis au moins un (1) an.*
- *Avoir une adresse permanente au Québec avant le 1er septembre de la saison en cours et y résider*
- *Avoir été affilié à un club québécois pendant la saison précédente- N'être subventionné par aucune autre fédération provinciale d'escrime.*

Une saison est identifiée comme suit : du 1er septembre jusqu'à la tenue des championnats du monde seniors ou Jeux Olympiques



4. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères sont des résultats que les athlètes doivent atteindre pour se classer devant au classement HP Québec. **Ils sont prioritaires au classement HP Québec de l'année.**

Athlètes « Élite »

Les critères de sélection pour les athlètes sont les suivants et dans cet ordre de priorité :

1. Tout athlète membre de l'équipe nationale sénior sélectionnés aux championnats Panaméricains 2021 ou sélectionné au Tournoi de zone qualificatif pour les jeux de Tokyo 2021 ou les jeux olympiques de Tokyo 2021.
2. Tout athlète ayant fini Top 16 en individuel aux championnats du monde junior de 2021
3. Tout athlète ayant obtenu un top 3 lors du championnat canadien sénior en individuel sur la saison 2020-2021.
4. Tout athlète classé dans le top 8 du classement HP Canada sénior à son arme
Dans le cas où il y aurait moins de 16 inscrits au classement HP sénior de l'arme, être dans les premiers 50%.

En cas d'égalité entre plusieurs tireurs, la meilleure position obtenue en Coupe du Monde tranchera (doit être dans les 50% premier de la compétition).

À chacune des armes, un minimum de 1 athlète et un maximum de 5 athlètes pourront être identifiés.



Athlètes « Relève »

Les critères de sélection pour les athlètes sont les suivants et dans cet ordre de priorité :

1. Tout athlète ayant été sélectionné dans l'équipe nationale cadet ou junior pour les Championnats du monde 2021.
2. Tout athlète ayant obtenu un top 3 des championnats canadiens juniors sur la saison 2020-2021
3. Tout athlète classé dans le top 8 du classement HP Canada Junior à son arme
Dans le cas où il y aurait moins de 16 inscrits au classement HP junior de l'arme, être dans les premiers 50%
4. Tout athlète ayant obtenu un top 3 en individuel lors des championnats canadiens cadet sur la saison 2020-2021
5. Tout athlète classé dans le top 8 du classement HP Canada Cadet à son arme.
Dans le cas où il y aurait moins de 16 inscrits au classement HP cadet de l'arme, être dans les premiers 50%.

En cas d'égalité entre plusieurs tireurs, la meilleure position obtenue en Coupe du Monde et/ou en NAC tranchera (doit être dans les 50% premier de la compétition).

À chacune des armes, un minimum de 1 athlète et un maximum de 7 athlètes pourront être identifiés.

Exemptions

Le CHP pourra délivrer une exemption de critère à un athlète suite à une demande spéciale (blessure, maladie, quarantaine...). Après discussion et analyse du dossier, le comité haute performance pourra accorder de telles exemptions au cas par cas.

L'athlète devra être relève, élite ou excellence sur la saison 2020-2021.



5. ENGAGEMENTS DE L'ATHLÈTE

Athlètes « Excellence »

- Participer au Programme de l'Équipe Nationale senior.
- Participer aux entraînements Provinciaux hebdomadaires pour les athlètes de la région de Montréal (jeudi pour le sabre, mercredi pour le fleuret, mardi pour l'épée)
- Participer aux Camps Nationaux et Provinciaux.
- Respecter le volume des entraînements « club »
- Pour valider l'entrée dans le programme, tout athlète doit passer les tests physiques.
- Respecter le volume d'entraînement en préparation physique.
- Signer et respecter « Protocole entente athlète 2020-2021 »
- Signer et respecter le code de conduite du Centre National
- Être en conformité avec les règles de l'agence anti-dopage canadienne

Athlète « Élite »

- Participer au programme de l'Équipe Nationale pour pouvoir se qualifier sur l'Équipe Nationale.
- Participer aux entraînements Provinciaux hebdomadaires pour les athlètes de la région de Montréal (jeudi pour le sabre, mercredi pour le fleuret, mardi pour l'épée)
- Participer aux Camps Provinciaux
- Arbitrer une journée au circuit québécois des jeunes, senior, vétéran ou cadet/junior
- Respecter le volume des entraînements « club »
- Pour valider l'entrée dans le programme, tout athlète doit passer les tests physiques.
- Respecter le volume d'entraînement en préparation physique
- Signer et respecter « Protocole entente athlète 2019-2020 »
- Signer et respecter le code de conduite du Centre National
- Payer les frais d'admission du PHP Québec avant le 31 octobre 2020.
- Participer à un minimum de 2 épreuves du circuit québécois séniors sauf exemption de la part du CHP.



Athlètes « Relève »

- Participer au programme de l'Équipe Nationale junior ou cadet pour se qualifier sur l'Équipe Nationale.
- Participer aux entraînements Provinciaux hebdomadaires pour les athlètes de la région de Montréal (jeudi pour le sabre, mercredi pour le fleuret, mardi pour l'épée)
- Participer aux camps Provinciaux
- Arbitrer une journée au circuit québécois des jeunes, senior, vétéran ou cadet/junior
- Respecter le volume des entraînements « club »
- Pour valider l'entrée dans le programme, tout athlète doit passer les tests physiques.
- Respecter le volume d'entraînement en préparation physique
- Signer et respecter « Protocole entente athlète 2020-2021 »
- Signer et respecter le code de conduite du Centre National
- Payer les frais d'adhésion du PHP Québec avant le 31 octobre 2020.
- Participer aux circuits québécois de sa catégorie et de la catégorie supérieure sauf exemption du CHP québec



6. Règles préparation physique hors INS-Q

Pour tous les athlètes souhaitant faire leur suivi physique avec leurs centres régionaux, la Fédération d'Écime du Québec versera une aide aux CREM si et seulement si la préparation se fait avec un centre régional reconnu par le ministère et partenaire de l'INS-Q.

Les athlètes de l'île de Montréal ou ceux n'ayant pas d'accès à la préparation physique dans un CREM reconnus devront venir à l'INS-Q.

Montant des aides

Relève Grande région Montréal	100 dollars par athlète
Élite Grande région de Montréal	200 dollars par athlète
Relève régions	150 dollars par athlète
Élite régions	300 dollars par athlète

En cas de pandémie ou autre, chaque athlète devra continuer à travailler avec l'organisme qu'il a choisi de suivre.

De plus, les athlètes n'effectuant pas leur préparation à l'INS ne pourront bénéficier du système PUSH mis en place avec l'INS pour le suivi de la préparation physique à distance.



6. COMPÉTITIONS ET CAMPS D'ENTRAÎNEMENTS

« Élite »

Camp d'entraînement HP Québec (identifié par le Programme Provincial) :

- Points de participation pour le camp d'entraînement HP Québec

Compétitions provinciales:

- Les 2 meilleurs résultats lors d'une compétition senior Québécoise 2021, (coupe du printemps avril 2021, Challenge Desjarlais en Juin 2021)
- Championnat Provincial senior du Québec de la saison 2020-2021 en Juillet 2021 qui aura un coefficient de 1.5

Compétitions Haute Performance (coeff 1: Nationale; coeff 1,5: Satellite/NAC; coeff 2: Coupe du Monde / Grand Prix)

- Championnat canadien senior en mai 2021
- Coupes du Monde / Grand Prix du programme HP Canada : Les deux meilleurs résultats *

**Les points seront donnés uniquement pour les athlètes étant classés dans la première moitié du nombre de participants (exemple pour une compétition comprenant 98 participants, uniquement les athlètes classés dans les 49 premiers auront des points.)*



« Relève »

Camp d'entraînement HP Québec (identifié par le Programme Provincial) :

- Points de participation pour le camp d'entraînement HP Québec

Compétitions provinciales:

- Les 2 meilleurs résultats catégorie junior (Coupe du printemps en Avril 2021 et Challenge Desjarlais en Juin 2021).
-
- Championnat Provincial junior du Québec de la saison 2020-2021 en Juillet qui aura un coefficient de 1.5

Compétitions Haute Performance (coeff 1: Nationale / ROC / CEC; coeff 1,5 : NAC; coeff 2 : Coupe du Monde

- Championnat Canadien Junior, en mai 2021
- Coupes du Monde junior du programme HP Canada : Le meilleur résultat *

**Les points seront donnés uniquement pour les athlètes étant classés dans la première moitié du nombre de participants (exemple pour une compétition comprenant 98 participants, uniquement les athlètes classés dans les 49 premiers auront des points.)*

8. CONTENU DU PHP ESCRIME QUÉBEC (Coût et subvention / athlète)

Domaines d'expertises / Catégories	Excellence	Élite A	Élite B	Relève A	Relève B
Éval. Médicale pré – saison	X				
Éval. Fonctionnelle	X	X			
Prise de sang	X				
Électrocardiogramme (ECG)	X				
Tests physiques x 1	X	X	X	X	X
Suivi annuel préparation physique	2x semaine	2x semaine	2x semaine	1x semaine	1x semaine
cout total/ athlète	Gratuit	650	650	350	350
subvention / athlète	Sports Canada	2000 + 4000 crédit d'impôts	1300 + 4000 crédit d'impôts	850+ 2000 crédit d'impôts	350 + 2000 crédit d'impôts



9. Grille de points « Élite »

Place	Coupe du Monde /GP senior	NAC DIV 1	Satellite	Championnat Canadien senior	Coupe Canada senior	Championnat Provincial senior
1	600	200	200	55	50	40
2	500	175	100	50	45	35
3	400	150	80	45	40	30
4	/	/	/	/	/	/
5	300	125	40	40	35	20
6	300	125	40	35	30	18
7	300	125	40	30	25	16
8	300	125	40	25	20	14
Top 16	250	75	25	18	15	5
Top 32	200	40	/	8	5	1
Top 64	150	30	/	1	1	/

Points Camp HP Québec

- 100 points seront donnés à tous les athlètes participants au camp HP Québec
- 30 points seront retirés par retard.
- 60 points seront retirés par journée ou demi-journée non effectuées.

10. Grille de points « Relève »

Place	Coupe du Monde Junior	NAC Junior	Championnat Canadien junior	Coupe Canada junior	Championnat Provincial	Compétitions Québécoises seniors
1	300	200	55	50	40	25
2	240	175	50	45	35	20
3	205	150	45	40	30	18
4	/	/	/	/	/	16
5	170	125	40	35	20	14
6	170	125	35	30	18	12
7	170	125	30	25	16	10
8	170	125	25	20	14	8
Top 16	150	75	18	15	5	4
Top 32	100	40	8	5	1	1
Top 64	50	30	1	1	/	/

Points Camp HP Québec

- 100 points seront donnés à tous les athlètes participants au camp HP Québec
- 30 points seront retirés par retard.
- 60 points seront retirés par journée ou demi-journée non effectuées.